



**OUVERTURE DE POSTE
TEMPORAIRE
HYDRO-COATICOOK**

MONTEUR DE LIGNES ÉLECTRIQUES

La Ville de Coaticook requiert les services d'un monteur de lignes pour l'entretien et la rénovation de son réseau électrique ainsi que toutes autres tâches requises par le service.

Le candidat doit posséder un D.E.P. en montage de lignes, détenir un permis de conduire de classe 3 ainsi qu'un passeport valide.

Un minimum d'expérience serait un atout.

L'ouverture de poste est temporaire avec possibilité de permanence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail est de 40h/semaine.
 - Lundi au jeudi de 6h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00;
 - Vendredi de 6h30 à 12h30.
- Rémunération et bénéfices marginaux selon la convention collective de travail;
- Le lieu de travail est situé aux Ateliers Municipaux de la Ville de Coaticook;
- Pour être éligible à la garde, le candidat doit résider dans la ville de Coaticook.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par courriel à l'attention de M. Alexandre Côté-Breton (a.cote-breton@coaticook.ca) ou au 77, avenue de la Gravière Coaticook (Québec) J1A 3E5 avant le 21 août 2026 à 12h.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Ville de Coaticook
77, avenue de la Gravière
Coaticook (Québec)
J1A 3E5

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi